

Le 1<sup>er</sup> novembre 2017

N/Réf. : 06595 (111001)

**Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 25 octobre 2017 visant à obtenir des statistiques concernant le nombre de décès par arme à feu depuis 2012**

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès du 25 octobre 2017, vous trouverez ci-joint copie des informations demandées. Vous remarquerez que le document communiqué ne fait pas mention de certains renseignements demandés.

En effet, certaines informations ne sont pas disponibles puisque non répertoriées dans notre banque de donnée par exemple, la nationalité des personnes décédées, le site et la nature des lésions et le calibre de l'arme à feu. La consultation du rapport des activités des coroners déposé annuellement à l'Assemblée nationale pourrait peut-être vous aider dans vos recherches. Vous pouvez avoir accès à ce document sur notre site à l'adresse [www.coroner.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/documents-deposes-a-lassemblee-nationale.html](http://www.coroner.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/documents-deposes-a-lassemblee-nationale.html).

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note d'explication à ce sujet.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

  
Dana Deslauriers, avocate

Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels

DD/ns

Pièces jointes